

## Compte rendu du lundi 11 février 2019

Présents: Mr Lebre Gilles ,Mr Brun Gilles, Mr Brun Gérard, Mr Saudubray Vincent, Mr Causse Rémi, Mr Balayn Jean-Daniel, Mme Aufrand Nathalie, Mme Farhat Hélène, Mme De Palma Joëlle,

Absente: Mme Brunel C

### Compte rendu du dernier conseil:

Approuvé à l'unanimité sauf Mr Balayn qui a fait une remarque sur les travaux fait devant l'église:

! " \$  
& !! ' "

### DETR demande de subvention au titre de la DETR pour 3 dossiers :

-Remplacement du PVC actuel, et pose des tôles colaminées : 14 210 euros HT

-Signalétique : 9 723,12 euros HT

-Clôture de l'école : 3 787,80 euros HT

Une subvention est sollicitée à hauteur de 35 % pour chaque dossier.

La demande de subvention au titre de la DETR pour la chaudière est maintenue en 2019.(dossier déposé en 2018)

Proposition de rachat de mobil home :

Mr Le Maire est allé le voir.

Il est très propre et reconditionné, une vitre est à changer

Faire proposition 1000<sup>E</sup>

Vote : adopté à l'unanimité

Guide de l'Ardèche proposition de figurer dans le guide :

Devis 200 euros, pour figurer sur une 1/2 page

Vote : adopté à l'unanimité

Paiement en ligne : adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales

Pour Camping, location de la salle communale, cantine.....

Vote : adopté à l'unanimité

Subvention PASSE MURAILLE

800<sup>E</sup> subvention demandée

Mr Le Maire explique qu'il y a aussi 2850<sup>E</sup>  
d'hébergement, les locaux qui sont mis à disposition  
gracieusement ....

Vote : adopté à l'unanimité

Camping mode de gestion :

Hélène lit le rapport de l'association

Mr Le Maire prend la parole que ce n'est plus possible  
.....

Le camping sera mis en GERANCE SAISONNIERE

Les appels seront faits dans les journaux et sur les sites  
....

Le gérant aura une indemnité de 1500 euros par mois,  
plus le snack et la buvette

Il versera à la commune le montant des hébergements et  
des emplacements du camping

Les fluides (eau, électricité...) seront payés par la  
commune

La convention est à étudier

Mr Le Maire dit que l'assainissement du camping/buvette a été fait.

Vote 1 abstention Mme Farhat

Point rajouté à l'ordre du jour :

Terrassement au camping.

Devis : 3210 euros HT

Vote : adopté à l'unanimité

Hélène prend la parole :

elle lit une lettre où elle explique sa démission.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée

Prochain conseil : le 11 mars.